

Sujet : [INTERNET] enquête publique fermeture passage à niveau PN 175

De : Maire d'OSSUN <maire@ossun.fr>

Date : 21/12/2020 12:54

Pour : <pref-suppressionpn-ade@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Objet : Enquête publique préalable à la suppression du passage à niveau n°175 sur le territoire de la commune d'Adé.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Lors des diverses réunions qui ont précédé l'enquête publique concernant le projet de fermeture du passage à niveau 175, je me suis toujours opposé à cette fermeture pour plusieurs motifs.

La Route départementale D 93 qui conduit à la RN 21 (TARBES-LOURDES) serait condamnée puisque qu'i n'est pas prévu d'aménager le chemin latéral de CAZAU jusqu'au PN176 pour dévier la circulation.

D'autre part, j'ai demandé à plusieurs reprises que cette voie Départementale rejoigne la D 16 en longeant la voie ferrée.

J'ai aussi signalé que la sortie sur la RN 21 en direction de LOURDES était plus sûre par le PN 175 que par la D16 car la voie de dégagement est trop courte et non aménagée convenablement. En effet les véhicules arrivent à une vitesse de 110 Km/heure d'où des difficultés pour s'engager sur la RN 21, alors qu'au passage PN175, ils ne sont plus qu'à 80 Km. D'ailleurs c'est pour cette raison que les véhicules empruntent la D 93 plutôt que la D16.

Il y a un autre passage à niveau qui traverse la D16 sur la traversée d'OSSUN et celui-ci va devoir absorber cette circulation supplémentaire d'où plus de risques qu'il y ait des accidents sur ce passage à niveau.

Les arguments avancés pour justifier cette fermeture ne sont pas recevables, 3 collisions en 10 ans. Pour l'un il s'agit d'un suicide, les 2 autres du non-respect du code de la route. Qu'en sera-t-il si 3 accidents de ce type surviennent sur le passage à niveau 173 ? devons-nous craindre aussi sa fermeture à brève échéance ? ferme-t-on les Départementales, les nationales, les autoroutes pour ces motifs alors qu'il y a bien plus d'accidents et de morts ?

En réalité la politique qui est menée est la fermeture de tous les passages à niveau, alors il faut trouver des arguments pour convaincre.

En conséquence, le conseil municipal d'OSSUN s'oppose fermement à la fermeture du passage à niveau N°175.

Bien cordialement,

Francis BORDENAVE

Maire d'Ossun

Mairie d'Ossun

Tél : 05.62.32.88.01

Fax : 05.62.32.73.13

maire@ossun.fr



www.ossun.fr